



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

16 octobre 2007

L'Artisanat : un acteur naturel du développement durable

Les artisans doivent être exemplaires en matière de protection de l'environnement et être prescripteurs des bonnes pratiques vis-à-vis de leur clientèle. Un véritable challenge que le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat accompagne au quotidien avec cent chargés de mission spécifiquement formés à cet effet.

Grâce à une politique active de partenariat, notamment avec les organisations professionnelles, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les agences de l'eau, l'Etat et les collectivités territoriales, tout un dispositif s'est mis en place pour encourager et inciter les artisans à poursuivre leur engagement en matière environnementale. Il s'agit également de faire de l'artisan, par la relation privilégiée de proximité qu'il entretient avec ses clients, le prescripteur de bonnes pratiques environnementales.

Les chambres de métiers et de l'artisanat proposent une offre de services à l'ensemble des chefs d'entreprises artisanales pour les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales, telles que la gestion des déchets, des eaux usées, la maîtrise de la consommation d'énergie ou encore le management environnemental. Elles ont parallèlement engagé des politiques systématiques de sensibilisation des entreprises artisanales à ce rôle de prescripteur pour conseiller leurs clients sur les équipements, énergies et produits utilisant des matériaux de faible impact sur l'environnement et la santé.

Pour procéder à l'ensemble de cet accompagnement, les chambres de métiers ont constitué, depuis 2003, un réseau de cent chargés de mission. De plus les centres de formation des apprentis des attachés aux chambres multiplient, quant à eux, les actions de formation des jeunes en apprentissage sur ces questions environnementales.

Avec 920 000 entreprises représentant plus de trois millions d'actifs, l'artisanat, situé au cœur des territoires et du développement local, est un acteur majeur et naturel du développement durable.

Elisabeth de Dieuleveult
☎ 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
✉ dieuleveult@apcm.fr